

Piscine : intégration réussie !



© Desjoyaux

Un projet de maison avec piscine, c'est tout un nouveau monde qui s'offre à vous. Pour réussir l'implantation parfaite du bassin, il est indispensable de concevoir un projet global qui mêle architecture, orientation et végétaux.

Faire construire une piscine, c'est une décision importante. « *Il faut avoir une réflexion en amont du projet parce qu'après, vous ne pourrez plus revenir en arrière* », souligne Eric Lequertier, architecte, paysagiste et pisciniste. Son intégration dans le jardin apparaît comme essentielle à la réussite de votre projet. Mais comment s'y prendre ? « *En réalité, la piscine n'est pas l'élément principal du projet, mais juste un équipement décoratif et fonctionnel dans une réalisation végétale globale* », assure Eric Lequertier.



La piscine doit apparaître comme le prolongement naturel de la maison. www.piscinelle.com © Piscinelle

Une implantation millimétrée

Premier défi à relever : réfléchir à l'implantation du bassin. L'observation de votre terrain et de ses particularités permettra d'opter pour le meilleur emplacement possible. Selon Eric Lequertier, de nombreux paramètres doivent être pris en considération : le relief du terrain (est-il en pente ou plat ?), son orientation (pour se protéger des vents et profiter du soleil), la nature du sol (calcaire, sableux, argile ou roche... ce ne sera pas le même type de travaux selon la dureté), la présence de nappe phréatique... Il faudra aussi prévoir de la place pour le système de drainage. « *La question de la vue et l'intimité apparaît également comme primordiale* », note Eric Lequertier. S'il existe un vis-à-vis, les particuliers voudront souvent être protégés des regards soit grâce à la végétation ou à l'architecture de la maison.



Votre mode de vie permettra de définir les lignes de votre projet de piscine. www.piscines-magiline.fr © Fred Pieau-Magiline

Mode de vie

Une fois ces considérations techniques établies, vous devrez également définir votre projet avec votre pisciniste. « *Un projet ça se dessine sur un papier et le client doit pouvoir s'y projeter dès les premières esquisses* », insiste Eric Lequertier. Un long entretien sur votre façon de vivre, votre composition familiale et vos envies sera donc indispensable. Ainsi une piscine intégrée dans la continuité de la maison ou un *pool-house* indépendant correspondent à des profils types de clients qui n'ont rien à voir. Certains opteront pour des projets esthétiques (la piscine à débordement correspond bien à ce type de demande) quand d'autres voudront respecter l'environnement naturel de leur terrain (on pourra par exemple intégrer le bassin directement dans de la rocaïlle). « *Je conseille le plus souvent d'harmoniser la maison, le jardin et la piscine. Le bassin doit être conçu comme le prolongement naturel de la maison. L'inspiration peut venir de l'architecture extérieure comme de la décoration intérieure. Mais l'ensemble doit rester cohérent* », rajoute Eric Lequertier.



Les végétaux près du bassin devront être sélectionnés avec le plus grand soin. www.ericlequertier.com © Stéphane Maillard

Le choix des végétaux

Si vous avez le budget adéquat, le mieux reste de faire un aménagement paysager global pour intégrer au mieux votre piscine. Mais là encore un peu de méthode s'impose. D'abord il faut réfléchir à l'implantation des arbres. Ces derniers auront une vraie incidence dans votre jardin. Ils devront à la fois vous faire profiter d'une ombre rafraîchissante en été tout en évitant les feuilles mortes qui viennent tomber dans le bassin. Le choix des espèces devra être fait en respect avec la végétation existante. « *Privilégiez des plantes persistantes qui ne perdent pas trop leurs feuilles et aussi celles qui fleurissent à la belle saison pour en profiter au maximum* », conseille Eric Lequertier. Les arbustes et les plantes sélectionnés doivent aussi vous protéger du vent, ils devront donc être résistants. « *Personnellement, je préfère ne pas surcharger un jardin. Si les végétaux sont moins nombreux, on pourra sélectionner des plus remarquables en contrepartie* », conclut Eric Lequertier.

Combien ça coûte ?

Un projet de piscine paysager rime souvent avec du sur-mesure. Pas facile de chiffrer de manière précise le budget moyen. Néanmoins comptez au minimum entre 25.000 et 35.000 € pour un aménagement réussi. Et si vous ajoutez les accessoires, le chauffage et la filtration, le prix pourra grimper entre 40.000 et 50.000 €.



VENEZ
CONCRÉTISER
VOTRE
PROJET.

SALON PISCINE SPA PARIS

7-15 DEC. 2019

PARIS - PORTE DE VERSAILLES

PISCINE . SPA . SAUNA . HAMMAM .
ABRI DE TERRASSE ET DE PISCINE .
DÉCO / DESIGN . PERGOLA

RÉSERVEZ VOTRE E-BILLET SUR
SALONPISCINEPARIS.COM



© Salon Piscine & Spa Paris

Rendez-vous au Salon Piscines et Spas de Paris

Vous avez un projet de piscine ou de spa ? Ne manquez pas du 7 au 15 décembre prochain le salon de la piscine et du spa qui se tiendra à Paris, porte de Versailles. Cet évènement qui réunit les professionnels de la France entière représente une vraie opportunité pour tous ceux qui ont un projet de piscine. Ils pourront comparer les offres, trouver les réponses à leurs questions auprès des experts présents et concrétiser leur rêve. Les visiteurs découvriront également les dernières tendances du secteur qui dépassent le cadre du bassin. On y trouve ainsi des nouveautés abris, spas ou encore mobilier de jardin.

© construisesamaison.com - 6 juin 2019